

Pour combattre le coronavirus, ces restrictions sont en vigueur.

Un aperçu

Commerces, distribution et gastronomie

Les établissements accueillant du public, en particulier les restaurants, bistrot, établissements servant des repas et des boissons, tavernes, bars, cafétérias, cantines, restaurants et bars d'hôtel et glaciers ne sont pas autorisés à vendre de boissons alcoolisées entre 23 heures et 6 heures tous les jours de la semaine si elles sont consommées hors de l'établissement. Cela vaut également pour les points de vente et établissements similaires, en particulier les stations-service, kiosques, commerces de détail et supermarchés.

Les horaires d'ouverture des établissements gastronomiques pour la vente à emporter ou à livrer ainsi que la vente de rue et la vente directe sont limitées aux jours de la semaine de 6 heures à 23 heures.

Port du masque obligatoire

- Le port du masque est obligatoire dans la Prinzregentenstraße, la Bismarckstraße, la Ludwigstraße, sur la Rathausplatz, la Ludwigsplatz, la Schulstraße (entre Bismarckstraße et Ludwigsplatz), dans la Bahnhofstraße (entre Berliner Straße et Rheingalerie), la Kaiser-Wilhelm-Straße (entre Bismarckstraße et Zollhofstraße), la Wredestraße (entre Bismarckstraße et Lichtenbergerstraße), sur la Carl-Wurster-Platz, la Berliner Platz et dans la Mundenheimer Straße (entre Yorckstraße et Pfalzgrafenstraße).
- Dans les établissements d'enseignement secondaire, le port du masque est obligatoire en cours.
- Un masque couvrant le nez et la bouche doit également être porté pendant les cours dans les instituts de formation pour adultes, de formation professionnelle ou continue et les établissements de formation privés.
- Sur les aires de jeux, les adultes présents doivent porter un masque.

Salons et marchés

Les salons, les expositions, les marchés aux puces, les brocantes, les marchés spéciaux et les marchés similaires au sens de la loi du Land relative aux salons, aux expositions et aux marchés sur lesquels des marchandises sont mises en vente sont interdits. Exception faite ici des marchés alimentaires.

Services en ligne

- Service d'information téléphoniques pour les citoyennes et les citoyens de la ville de Ludwigshafen, 0621 504-6000, du lundi au vendredi de 8h à 18h

- Centre de santé publique de la région Rhin-Palatinat, 0621 5909-5800, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h, le vendredi de 9h à 12h
- Service en ligne du Land, 0800 575 8100, du lundi au vendredi de 8h à 18h, le week-end de 10h à 15h
- Service en ligne 24h/24 Ambulance fièvre, 0800 99 00 400, service téléphonique pour les patientes et les patients qui pensent s'être infectés avec le coronavirus